

CONVOCAATION

Il est adressé le 28 mars 2024 une convocation aux conseillers municipaux pour la réunion du 9 avril 2024 à 21H00.

ORDRE DU JOUR

- Vote des taux d'imposition des taxes locales avec état 1259
- Délibération Vote du BP 2024
- Délibération RODP TELECOM 2024
- Délibération Subvention Amendes de police CD33
- Délibération Subvention CD 33
- Délibération F.D.A.E.C.
- Délibération Création de CDD sur la commune
- Elections européennes
- Informations et questions diverses

Le maire,

N° 2024/019

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 9 AVRIL 2024

PRÉSENTS : MM LECOURT Didier, TRISCOS Didier, BALLEREAU Éric, BORTOLUZZI R, VILLETTE Roger, LAMARCHE Alexandre, MMES LECOURT Valérie, MAURIN Martine
EXCUSÉS : MM. BALLON JR, CHEVASSUT S, Mme ANTUNEZ L
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Valérie LECOURT

Après lecture, le compte-rendu de la réunion du 11 mars 2024 est adopté à l'unanimité. Monsieur le maire rajoute à l'ordre du jour une délibération pour le RIFSEEP.

- **DEL2024/020 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION** : Le Conseil Municipal décide qu'il n'y aura pas d'augmentation sur les taxes foncières :

Taxes	Taux 2023	Taux 2024
Taxe foncière sur les propriétés bâties	35,83 %	35,83 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	57,56 %	57,56 %
Taxe habitation	12,87 %	12,87 %

Le produit attendu est de 127 241 €.

Adopté à l'unanimité

- **DEL2024/021 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024** : Après explications et débat, le budget 2024 est adopté et voté à l'unanimité ; il s'équilibre en fonctionnement à la somme de 657 903.25 € et en investissement à 141 525.10 € pour un total de 799 428.35 €. Voté à l'unanimité des membres présents.

- **DEL2024/022 DÉLIBÉRATION POUR FRAIS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC** : Nous avons reçu un courrier du SDEEG concernant les infrastructures et réseaux de télécommunications électroniques. À l'échelle de St Hilaire de la Noaille, il est probable que les opérateurs Orange et SFR occupent une partie importante de notre domaine public et à ce titre, nous sommes parfaitement fondés à faire payer une redevance. Voici les montants plafonds des redevances dues pour l'année 2024 :

	ARTERES (en € / km)		INSTALLATIONS RADIOELECTRIQUES (pylône, antenne téléphonie...)	AUTRES (cabine téléphonique, sous répartiteur) (€/m2)
	Souterrain	Aérien		
Domaine public routier communal	48,27	64,36	Non plafonné	32,18
Domaine public non routier communal	1 609,00	1 609,00	Non plafonné	1 045,85

Après discussion, le Conseil municipal est d'accord pour fixer le tarif plafond. Adoptée à l'unanimité.

- **DEL2024/023 DEMANDE DE SUBVENTION AMENDES DE POLICE AU CD33 ZONE PERMEABLE** : LeDélibération votée à l'unanimité.

- **DEL2024/024 DEMANDE DE SUBVENTION AMENDES DE POLICE AU CD 33 ZONE IMPERMEABLE** : Il est proposé au Conseil de soumettre au Département de la Gironde une nouvelle subvention à propos de l'aménagement des places de parking.

- **DEL 2024/025 F.D.A.E.C.**: Monsieur le maire expose au Conseil Municipal des modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C) votées par le Conseil Départemental de la Gironde. La réunion cantonale, présidée par Monsieur Daniel BARBE, Conseiller Départemental, a permis d'envisager l'attribution à notre commune d'une somme de **6 295 €** pour l'année 2024 et d'assurer le solde de 8 892 € par autofinancement. Après avoir écouté ces explications, le Conseil Municipal décide **de réaliser** en 2024 l'opération suivante :

Travaux de réfection de voirie sur l'impasse des Hulottes pour un total HT de 15 187,00 €
Adoptée à l'unanimité des membres présents.

- **DEL 2024/026 CRÉATION DE C.D.D. SUR LA COMMUNE** : Monsieur le maire parle du courriel reçu par un agent de la trésorerie de Bazas sur le contrôle des Cdd de la commune.

- **DEL2024/027 DEMANDE DE MODIFICATION RIFSEEP** : Lors de la séance du 26/03/2024, le CST a donné un avis favorable pour le RIFSEEP sur les catégories diverses d'agents. Adoptée à l'unanimité.

- **ELECTIONS** : ORGANISATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Plage horaire	Tour 1 9 Juin 2024
08h-10h30	D LECOURT – E BALLEREAU – D TRISCOS
10h30-13h	R BORTOLUZZI – V LECOURT – L ANTUNEZ
13h-15h30	A LAMARCHE – M MAURIN – S CHEVASSUT
15h30-18h/19h	JR BALLON – D LECOURT – R VILLETTE

- **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

➤ **PROJET PHOTOVOLTAÏQUE B. PIN** / À la date du 6 Avril 2024, l'état donnera sa réponse sur ce projet.

- *PROJET PHOTOVOLTAÏQUE PERAZZA* /Le maire expose ce nouveau projet aux élus suite à l'entrevue du 20 février 2024 avec les principaux intéressés et Victor BEZIAT, responsable Urbanisme de la CDC du Réolais en Sud Gironde.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures 45.

Le maire,

Le secrétaire,
V. LECOURT

Les conseillers municipaux